

Sauvetage de l'euro ou naufrage de la démocratie?

Le Nouvel Observateur, Sylvie Goulard, 27 octobre 2011

LE PLUS. Alors qu'un accord a été trouvé dans la nuit de mercredi à jeudi par les dirigeants de la zone euro, l'eurodéputée Sylvie Goulard, également membre des Décrypteurs 2012, regrette que le Parlement européen ait été mis à l'écart. Elle préconise une nouvelle organisation.

Le Conseil européen s'achève sur un accord. Le pire a été évité. Mais à quel prix? Avons-nous assisté au sauvetage de l'euro ou au naufrage de la démocratie?

Fait sans précédent dans l'histoire de la construction européenne, le Conseil européen a été interrompu pour que le Bundestag, la chambre des députés allemande, confie à la Chancelière un mandat de négociation précis. Certains s'émeuvent de ces exigences démocratiques. Ils ont tort. Ce n'est pas la solidité de la démocratie allemande, ni le scrupule avec lequel les Allemands engagent leur parole qui devraient nous alarmer mais bien les carences de la démocratie, en France et au niveau européen.

Il est stupéfiant que le Président de la République française dramatise en permanence les enjeux sans ouvrir un débat public sur des choix fondamentaux qui, comme il le répète lui-même, engagent notre destin. Même après les révisions de la constitution, le président de la Cinquième République reste "l'oint du Seigneur", dispensé, une fois élu, de se frotter au débat démocratique. Contrairement à Mme Merkel, il n'a pas besoin de rendre des comptes, ni de justifier ses analyses en public, devant des parlementaires. Ses positions gagnent en souplesse mais perdent en force.

Cette conception de la démocratie est dépassée. Elle ne correspond plus à l'état d'une opinion plus éduquée, mieux informée et désireuse de participer aux décisions publiques. Elle n'assure pas que le peuple français le soutienne. Elle ne permet pas la pédagogie qui se résume, quand le chef de l'Etat le veut bien, à une prestation télévisée.

Naturellement, sauf à condamner l'Union à la paralysie, il est inconcevable d'étendre à 17 voire à 27 Parlements nationaux, un droit de veto. Le risque de décisions divergentes serait énorme. La crédibilité collective des Européens serait amoindrie. Il n'est pas non plus concevable de faire durablement une exception pour le Bundestag, au motif qu'il serait le Parlement du pays le plus puissant. Cette conception élitiste, pour ne pas dire censitaire de la démocratie en Europe est, en réalité, le plus sûr moyen d'aller collectivement à l'échec. Bien des hommes politiques allemands en sont d'ailleurs conscients.

Une solution existe, qui consiste à conserver le degré d'exigence de la démocratie allemande en la transposant toutefois au niveau approprié, qui ne peut être qu'europpéen.

L'impératif démocratique : du Bundestag au Parlement européen

La mise à l'écart, depuis le début de la crise, du Parlement européen constitue la plus grande erreur stratégique de ceux qui nous gouvernent. Non seulement ils ont nié l'impératif démocratique qui fait partie intégrante des valeurs européennes mais ils se sont surtout privés d'un appui précieux.

Le Conseil européen a créé des "véhicules spéciaux" de droit privé, manipulant l'argent des contribuables dans des conditions opaques. Des contrôles de l'emploi des fonds et des conditions de leur gestion seraient nécessaires. Le Conseil européen appelle aussi les Etats à faire, sous la pression des marchés, des réformes douloureuses, longtemps repoussées. Leur succès repose sur un contrôle mutuel sévère auxquels les gouvernements ne sont pas prêts.

Si la BCE ou la Commission admonestent les gouvernements des pays défailants, ceux-ci ont beau jeu de crier au Diktat des technocrates ; si les chefs d'Etat ou de gouvernement se chargent eux-mêmes de rappeler leurs collègues à l'ordre, les susceptibilités nationales se réveillent, comme nous en avons fait l'expérience cette semaine, quand Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont ironisé sur la crédibilité de Silvio Berlusconi.

Le Parlement européen élu au suffrage universel direct est la seule enceinte où la surveillance mutuelle pourrait être faite sur un fondement légitime, selon des procédures publiques, en limitant à la fois le risque d'humiliation - en cas de sévérité excessive - et les petits arrangements entre amis - en cas de complaisance coupable.

Contrairement au Conseil, des représentants de la majorité et de l'opposition y siègent : il peut donc mieux jouer le rôle de soupape. Enfin, le service d'interprètes, comme la présence à Bruxelles de journalistes d'origines diverses, contribuent à briser les cloisonnements linguistiques et culturels. Les investisseurs et les partenaires extérieurs de l'Europe attendent des preuves d'unité. La coordination intergouvernementale, telle qu'elle est pratiquée à ce jour, peine à en donner.

Naturellement, le renforcement du rôle du Parlement européen suppose que celui-ci accepte de se remettre en question : la représentation des pays peuplés et moins peuplés est-elle équitable ? Le PE à 27 peut-il légitimer les décisions de la zone euro ? Sinon, peut-on imaginer des assemblées "gigogne", l'une à 17, l'autre à 27 ? Comment choisir les députés européens pour les rendre plus audibles, plus efficaces et parfois moins chauvins ?

Le défi est particulièrement difficile pour des autorités françaises, aussi promptes à prôner un "gouvernement économique" qu'elles sont muettes sur le contrôle parlementaire qui doit l'accompagner. Et comment peuvent-elles prétendre conserver le siège du Parlement à Strasbourg sans songer, dans les moments décisifs, à valoriser cette institution ?

Pendant des décennies, l'Allemagne fédérale a eu pour priorité politique de renforcer le Parlement européen. C'est en retrouvant cette ligne, c'est en apportant à l'Europe sa riche expérience fédérale et parlementaire que l'Allemagne fera preuve du leadership le plus utile et le mieux toléré. Aucun "gouvernement économique" ne saurait échapper au contrôle parlementaire. Aucun Parlement national ne peut l'assurer seul.